



**ONU HABITAT Conseil exécutif
du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**

Distr. générale
17 août 2020

Français
Original : anglais

Conseil exécutif du Programme des Nations Unies

pour les établissements humains

Deuxième session de 2020

En ligne, 27–29 octobre 2020

Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

Questions financières, budgétaires et administratives

**Questions financières, budgétaires et administratives :
situation financière provisoire au 30 juin 2020**

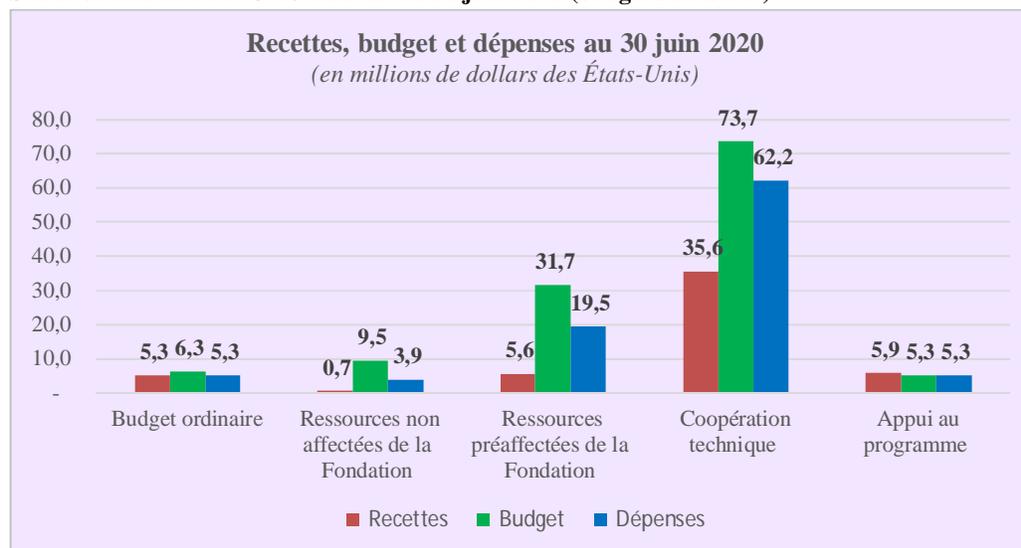
Rapport de la Directrice exécutive

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de la situation financière du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) au 30 juin 2020 et décrit la situation de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains (la « Fondation ») (fonds de ressources non affectées). Le rapport met également en lumière les résultats des autres sources de financement d'ONU-Habitat, à savoir la part du budget ordinaire de l'ONU qui lui est allouée, l'appui au programme et les fonds de ressources préaffectées et de coopération technique de la Fondation.

Figure 1

Situation financière d'ONU-Habitat au 30 juin 2020 (budget semestriel)*



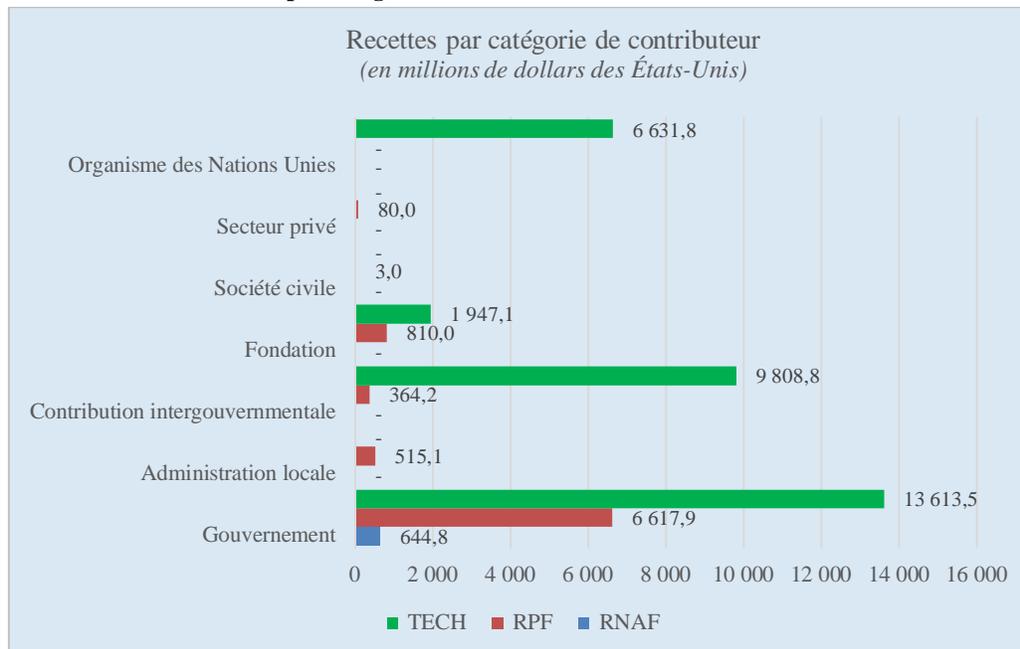
* Le montant des recettes présenté tient compte de la déduction des ajustements.

* Nouveau tirage pour raisons techniques le 22 octobre 2020.

** HSP/EB.2020/19.

2. La figure 1 donne un aperçu du financement disponible en 2020 selon les principales sources de financement d'ONU-Habitat et des chiffres tirés du budget du programme de travail approuvé pour 2020. Elle indique le montant des recettes (ou des contributions) et des dépenses durant la période considérée. Des informations plus détaillées figurent dans les annexes du présent rapport.
3. Durant la période considérée, les contributions volontaires au titre du fonds de ressources non affectées de la Fondation se sont élevées à 700 000 dollars des États-Unis. Il faudrait que ce fonds soit alimenté par des contributions annuelles récurrentes pour qu'ONU-Habitat puisse obtenir les résultats escomptés et livrer les produits prévus dans son programme de travail conformément à son mandat. Le montant des recettes pour la période considérée était inférieur au montant total des dépenses, qui était de 3,9 millions de dollars, entraînant ainsi un déficit de 3,2 millions de dollars.
4. La figure 2 précise la composition des contributions volontaires reçues pendant la période considérée, par catégorie de source.

Figure 2

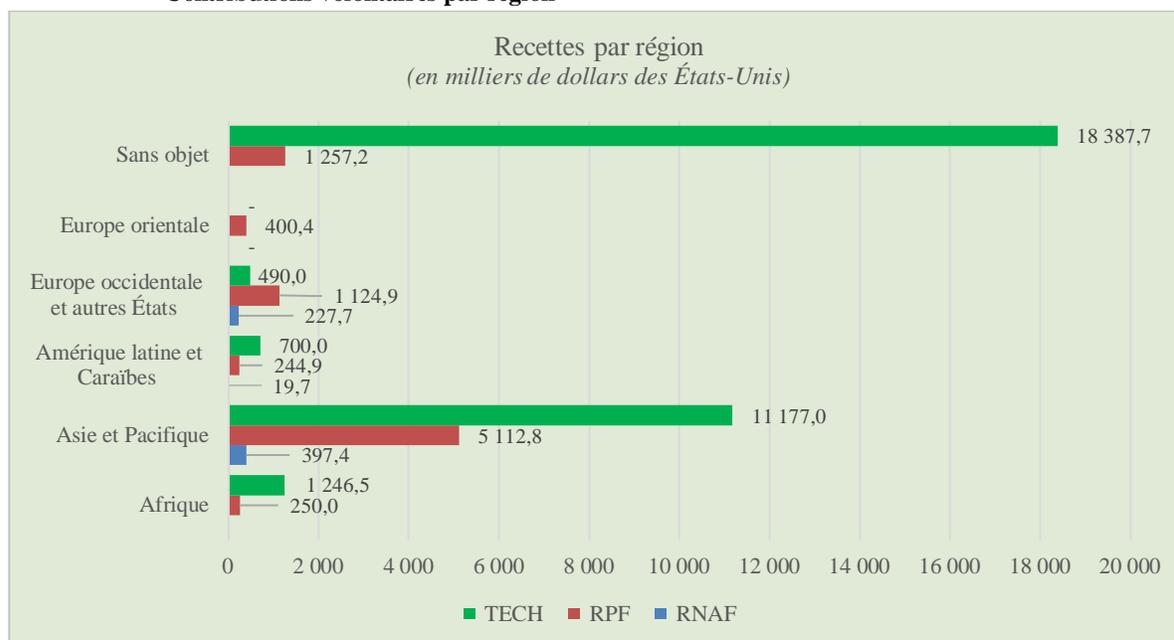
Contributions volontaires par catégorie de source

Abréviations : RNAF = ressources non affectées de la Fondation ; RPF = ressources préaffectées de la Fondation ; TECH = coopération technique (déduction faite des ajustements).

5. La figure 3 précise la composition des contributions volontaires reçues pendant la période considérée, par région.

Figure 3

Contributions volontaires par région



Abréviations : RNAF = ressources non affectées de la Fondation ; RPF = ressources préaffectées de la Fondation ; TECH = coopération technique (déduction faite des ajustements).

II. Résultats des ressources de base

6. Le fonds de ressources non affectées de la Fondation et les crédits ouverts au budget ordinaire sont considérés comme les éléments constitutifs des ressources de base d'ONU-Habitat.

A. Fonds de ressources non affectées de la Fondation

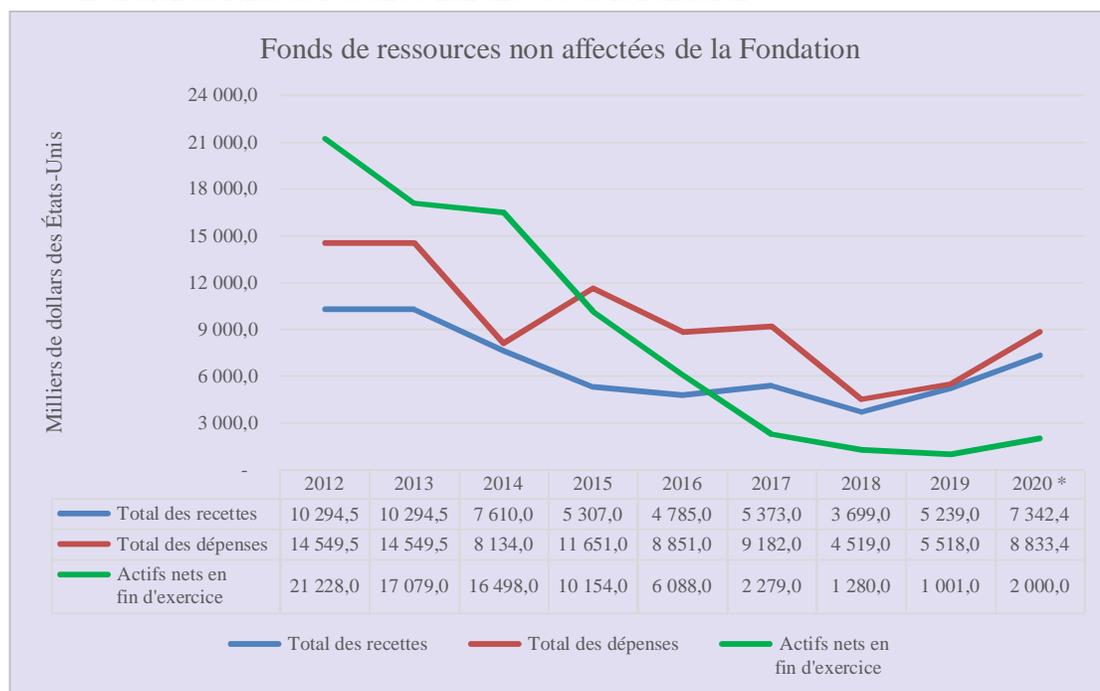
7. Conformément à la règle 302.6 des dispositions du Règlement financier de l'ONU applicables à la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains et règles de gestion financière de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains et des autres ressources extrabudgétaires du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (circulaire ST/SGB/2015/4 du Secrétaire général, annexe II), les ressources non affectées (fonds à des fins générales) de la Fondation sont allouées en fonction des priorités budgétaires convenues par l'organe directeur d'ONU-Habitat – à savoir l'Assemblée d'ONU-Habitat, qui a remplacé l'ancien Conseil d'administration d'ONU-Habitat, lequel a été dissous comme suite à la résolution 73/239 de l'Assemblée générale en date du 20 décembre 2018. L'Assemblée d'ONU-Habitat a créé un Conseil exécutif par sa décision HSP/HA.1/HLS.2.

8. Autrefois, les recettes non affectées de la Fondation provenaient principalement de contributions non affectées versées par les États membres. Les ressources non affectées sont la principale source de financement pour mettre en œuvre le plan stratégique d'ONU-Habitat et mener à bien les travaux normatifs définis dans son mandat, assurer la direction exécutive et la gestion, et mettre de côté un montant minimum pour l'appui au programme.

9. Le budget approuvé pour la période considérée est de 9,5 millions de dollars (soit 50 % du budget approuvé pour 2020, lequel s'établit à 18,9 millions de dollars). Le montant total des contributions volontaires reçues au 30 juin 2020 s'élevait à 700 000 dollars, tandis que les dépenses au cours de la même période ont totalisé 3,9 millions de dollars. Ces dernières se sont réparties comme suit : 3,1 millions de dollars pour les dépenses de personnel et 800 000 dollars pour les dépenses de fonctionnement, d'où un déficit opérationnel net de 3,2 millions de dollars et la nécessité de couvrir les dépenses opérationnelles afférentes aux travaux normatifs en puisant dans le fonds d'appui aux programmes. À ce jour, le solde autorisé de la réserve opérationnelle statutaire s'établit à 1,9 million de dollars, soit 10 % du budget approuvé pour 2020 (18,9 millions de dollars). Au vu des besoins de

liquidités, il est proposé que le Conseil exécutif approuve une réserve de 20 % sur les 10,0 millions de dollars du projet de programme de travail et de budget pour 2021.

Figure 4
Évolution du fonds de ressources non affectées de la Fondation^a



^a La valeur nette des actifs en fin d'exercice ne tient pas compte de l'emprunt contracté auprès du compte d'appui au programme.

* Le montant prévisionnel des recettes pour 2020 comprend les contributions supplémentaires visant à maintenir la réserve de liquidités.

10. La figure 4 fait apparaître une baisse constante et prolongée des recettes, qui ne s'est pas accompagnée d'une réduction des dépenses.

11. En 2017, la direction d'ONU-Habitat a approuvé un emprunt de 3 millions de dollars auprès du compte d'appui au programme à destination du fonds de ressources non affectées de la Fondation. Afin d'enrayer la baisse de la valeur nette des actifs, ONU-Habitat a continué d'appliquer les mesures d'austérité adoptées en 2018. Néanmoins, le risque qu'il soit impossible de rembourser l'emprunt contracté auprès du compte d'appui au programme subsiste, auquel cas la valeur nette des actifs de ce dernier devra être réduite en conséquence.

B. Budget ordinaire

1. Chapitre 15

12. Les crédits ouverts au budget ordinaire, qui sont approuvés par l'Assemblée générale, sont alloués à ONU-Habitat au titre du chapitre 15 (Établissements humains). En 2020, l'ouverture de crédits définitive s'est élevée à 12,5 millions de dollars, octroyée sous la forme d'une autorisation de dépenses au titre de certaines rubriques dans les limites d'une enveloppe déterminée. Environ 93 % des dépenses effectives au 30 juin 2020, qui s'élevaient à 5,3 millions de dollars, avaient trait aux dépenses de personnel. Il est à noter que le budget proposé pour 2021 au titre du chapitre 15 (A/74/6, chapitre 15, tableau 15.7) s'élève à 12,5 millions de dollars, ce qui reflète un taux de croissance nul (avant actualisation des coûts).

2. Chapitres 23 et 35

13. Des ressources sont également allouées au budget ordinaire d'ONU-Habitat au titre des chapitres 23 et 35. Les crédits ouverts au budget ordinaire, approuvés par l'Assemblée générale, qui ont été alloués à ONU-Habitat au titre du chapitre 23 (Programme ordinaire de coopération technique) s'élèvent à 1 million de dollars en 2020, dont 500 000 dollars ont été dépensés durant la période considérée. Les crédits ouverts au titre du chapitre 35 (Compte pour le développement) s'élèvent à 1,1 million de dollars en 2020, dont 300 000 dollars ont été dépensés durant la période considérée.

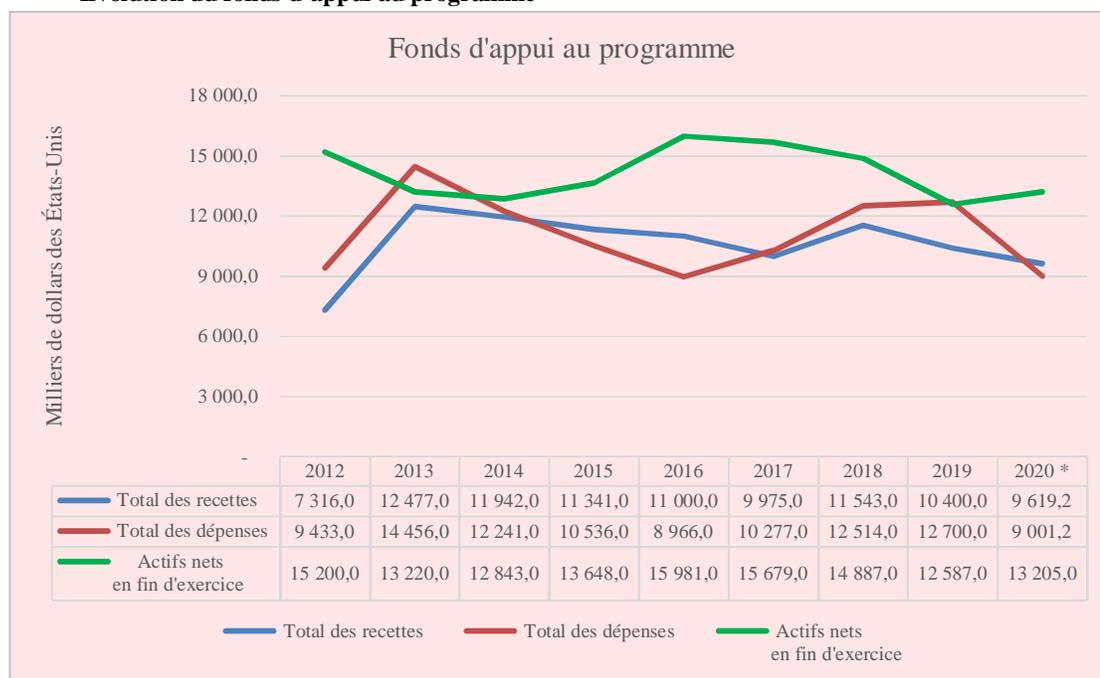
C. Appui au programme

14. Les ressources au titre de l'appui au programme proviennent des frais prélevés, sous forme de pourcentage, sur les dépenses directes préaffectées, conformément à l'instruction administrative ST/AI/286. Ces frais ont pour but de recouvrer les surcoûts indirects découlant de l'appui fourni aux activités financées au moyen de contributions préaffectées. Ces ressources servent à éviter que le coût additionnel de l'appui aux activités financées au moyen de contributions préaffectées ne soit imputé sur les fonds alloués à la mise en œuvre du programme de travail approuvé.

15. Le budget de l'appui au programme approuvé par la Directrice exécutive pour 2020 s'élève à 10,6 millions de dollars. Au 30 juin 2020, les recettes au titre de l'appui au programme, à l'exclusion des autres recettes, s'élevaient à 5,9 millions de dollars, tandis que les dépenses au cours de la même période ont atteint 5,3 millions de dollars (dont 42,8 % ont servi à financer les postes).

Figure 5

Évolution du fonds d'appui au programme^a



^a La valeur nette des actifs en fin d'exercice ne tient pas compte de l'emprunt octroyé à la Fondation au titre du budget général.

* Les chiffres pour 2020 sont des prévisions.

16. La figure 5 montre le solde du fonds d'appui au programme d'ONU-Habitat par année. Durant la période considérée, le montant total provisoire des recettes pour 2020 était supérieur aux dépenses. Les économies réalisées sont dues en partie à l'arrêt des voyages du personnel et au gel des recrutements visant à pourvoir les postes de gestion de programme, par suite de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

17. Comme indiqué précédemment, en 2017, un montant de 3 millions de dollars a été prêté à la Fondation au titre du budget général, par prélèvement sur le compte d'appui au programme. Au vu de l'exécution du budget général de la Fondation durant la période considérée et du faible montant des contributions versées à ONU-Habitat au titre de son fonds de ressources non affectées, il est estimé que ce prêt ne pourra pas être remboursé dans un futur proche. La valeur nette des actifs indiquée dans la figure 5 pourrait donc devoir être réduite d'autant.

D. Résultats des fonds de ressources préaffectées

1. Fonds de ressources préaffectées de la Fondation

18. Les contributions des États membres et d'autres donateurs aux ressources préaffectées de la Fondation visent à mettre en œuvre les activités définies dans le programme de travail qui sont conformes au mandat d'ONU-Habitat. Ces activités comprennent généralement des projets mondiaux, thématiques et multinationaux.

19. Le budget approuvé pour 2020 pour les ressources préaffectées de la Fondation s'élève à 63,5 millions de dollars. Le budget rapporté proportionnellement à la période considérée s'établit à 31,7 millions de dollars (soit 50 % du budget approuvé pour l'année). Au 30 juin 2020, le montant total des recettes de la Fondation provenant de contributions volontaires préaffectées, versées par divers donateurs dont la liste est reproduite dans l'annexe III du présent rapport, s'élevait à 8,4 millions de dollars. Le montant total net des recettes, après remboursement aux donateurs et autres ajustements sur années antérieures, s'élevait à 5,6 millions de dollars, tandis que le total des dépenses encourues durant la période considérée était de 19,5 millions de dollars. Comme indiqué dans l'annexe I du présent rapport, le solde du fonds (solde reporté des projets) à la fin de la période considérée s'établissait à 77,9 millions de dollars, dont une réserve de 4 millions de dollars. Le déficit indiqué n'est que théorique, puisqu'il résulte de l'utilisation d'une partie des ressources reportées de l'exercice 2019.

2. Coopération technique

20. Les contributions au titre de la coopération technique sont des ressources volontaires préaffectées versées par les États membres et d'autres donateurs pour l'exécution de certaines activités régionales et nationales à caractère technique conformes au mandat et au programme de travail d'ONU-Habitat.

21. Le budget approuvé pour 2020 pour la coopération technique s'élève à 147,4 millions de dollars. Le budget rapporté à la période considérée s'établit à 73,7 millions de dollars (soit 50 % du budget estimé pour l'année). Au 30 juin 2020, le montant total des recettes s'élevait à 35,6 millions de dollars, dont 32 millions de dollars de contributions volontaires, et les dépenses encourues étaient de 62,2 millions de dollars. Comme indiqué dans l'annexe I, le solde du fonds à la fin de la période considérée s'établissait à 212,1 millions de dollars (solde reporté des projets), dont une réserve de 11,4 millions de dollars.

E. Résumé

22. Le montant total du déficit opérationnel du fonds de ressources non affectées de la Fondation pour la période considérée est de 3,2 millions de dollars, tandis que le compte d'appui au programme affichait un excédent opérationnel de 600 000 dollars au 30 juin 2020. Conformément aux instructions administratives en vigueur, les ressources au titre de l'appui au programme devraient servir à financer l'appui indirect fourni aux activités d'appui au programme, d'élaboration des programmes et de gestion des projets. Vu le niveau actuel de financement au titre du fonds d'appui au programme, il est évident que, dans la situation actuelle, le solde de ce compte ne peut plus servir à combler les déficits opérationnels du fonds de ressources non affectées de la Fondation tant que les efforts de mobilisation en cours et/ou les mesures d'austérité n'auront pas permis de rééquilibrer les recettes et les dépenses de ce dernier.

23. S'agissant des ressources préaffectées, le fonds de ressources préaffectées et le fonds de coopération technique de la Fondation affichent un déficit de 13,9 millions et de 26,6 millions de dollars, respectivement. Ces déficits sont dus aux écarts de dates des activités de financement, notamment la comptabilisation de produits reportés des exercices antérieurs et dépensés en 2020. Les dépenses de personnel couvertes par des ressources préaffectées sont comptabilisées dans la catégorie « Autres dépenses de personnel ».

24. Un résumé des recettes et des dépenses, avec indication des soldes des fonds et des réserves pour chaque source de financement, est fourni dans l'annexe I du présent rapport, tandis que l'annexe II présente la situation des contributions non affectées de la Fondation. On trouvera dans l'annexe III la situation des contributions préaffectées, la liste des 10 contributeurs les plus importants durant la période considérée étant reproduite dans l'annexe IV.

Annexe I

État provisoire des résultats financiers pour la période terminée le 30 juin 2020 (par secteur)

(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>BO</i>	<i>RNAF</i>	<i>RPF</i>	<i>TECH</i>	<i>APG</i>	<i>Total partiel</i>	<i>POCT</i>	<i>CDEV</i>	<i>PFSAP</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Total</i>	<i>Élimination intersectorielle</i>	<i>Total général</i>
R01. Contributions	5 334,9	–	–	–	–	5 334,9	537,5	254,2	–	791,7	6 126,6	–	6 126,6
R02. Contributions volontaires	–	644,8	8 286,9	25 990,9	–	34 922,6	–	–	–	–	34 922,6	–	34 922,6
R03. Autres transferts et allocations	–	–	103,2	6 010,4	–	6 113,6	–	–	–	–	6 113,6	–	6 113,6
R04. Remboursements aux donateurs	–	–	(3 178,2)	(4 616,4)	–	(7 794,6)	–	–	–	–	(7 794,6)	–	(7 794,6)
R05. Recettes au titre de l'appui au programme	–	–	–	–	5 224,3	5 224,3	–	–	–	–	5 224,3	5 224,3	–
R06. Produit des placements	–	3,2	58,6	469,1	11,7	542,6	–	–	10,6	10,6	553,2	0,4	552,8
R07. Produits divers	–	99,9	299,0	7 697,3	651,9	8 748,1	–	–	–	–	8 748,1	651,7	8 096,4
Total des produits	5 334,9	747,9	5 569,5	35 551,3	5 887,9	53 091,5	537,5	254,2	10,6	802,3	53 893,8	5 876,4	48 017,4
E01. Dépenses afférentes aux postes	4 959,0	2 753,9	–	–	2 250,7	9 963,6	–	–	–	–	9 963,6	–	9 963,6
E02. Autres dépenses de personnel	72,1	338,9	10 086,2	19 691,8	952,9	31 141,9	485,4	7,4	–	492,8	31 634,7	105,5	31 529,2
E03. Services contractuels	116,3	104,6	939,1	2 943,0	81,7	4 184,7	9,2	29,4	–	38,6	4 223,3	23,4	4 199,9
E04. Frais généraux de fonctionnement	176,6	538,5	731,9	6 319,0	1 387,3	9 153,3	11,7	12,9	–	24,6	9 177,9	14,3	9 163,6
E05. Consultants et experts	34,5	55,8	–	–	449,0	539,3	12,8	167,0	–	179,8	719,1	261,2	457,9
E06. Frais de voyage	3,8	0,7	887,3	344,4	28,2	1 264,4	14,2	3,4	–	17,6	1 282,0	21,3	1 260,7
E07. Fournitures et accessoires	–	–	21,7	235,4	24,7	281,8	–	–	–	–	281,8	–	281,8
E08. Mobilier et matériel	2,8	–	46,6	571,6	42,5	663,5	2,5	–	–	2,5	666,0	13,2	652,8
E09. Subventions et contributions	(30,2)	55,1	5 175,1	26 724,0	33,8	31 957,8	1,7	34,1	–	35,8	31 993,6	5 204,0	26 789,6
E10. Charges diverses	–	71,8	1 590,1	5 342,5	5,8	7 010,2	–	–	7,4	7,4	7 017,6	–	7 017,6
Total des dépenses	5 334,9	3 919,3	19 478,0	62 171,7	5 256,6	96 160,5	537,5	254,2	7,4	799,1	96 959,6	5 642,9	91 316,7
Excédent/(déficit)	–	(3 171,4)	(13 908,5)	(26 620,4)	631,3	(43 069,0)	–	–	3,2	3,2	(43 065,8)	233,5	(43 299,3)
Soldes bruts des fonds au 1^{er} janvier 2020	–	1 001	91 793	238 720	12 587	344 101	–	–	(25 115)	(25 115)	318 986	976	319 962
Soldes bruts des fonds au 30 juin 2020	–	(2 170)	77 885	212 100	13 218	301 032	–	–	(25 112)	(25 112)	275 920	1 210	277 130
Réserves opérationnelles statutaires	–	1 893	4 023	11 360	2 932	20 208	–	–	–	–	20 208	–	20 208
Soldes nets des fonds au 30 juin 2020	–	(4 063)	73 862	200 740	10 286	280 824	–	–	(25 112)	(25 112)	255 712	1 210	256 922

Abbreviations : BO = budget ordinaire ; RNAF = ressources non affectées de la Fondation ; RPF = ressources préaffectées de la Fondation ; TECH = coopération technique ; APG = appui au programme ; CDEV = compte pour le développement (chapitre 35) ; POCT = Programme ordinaire de coopération technique (chapitre 23) ; PFSAP = prestations de fin de service et avantages du personnel.

Annexe II

État des contributions non affectées de la Fondation au 30 juin 2020

(en dollars des États-Unis)

<i>Pays</i>	<i>31 déc. 2015</i>	<i>31 déc. 2016</i>	<i>31 déc. 2017^a</i>	<i>31 déc. 2018^b</i>	<i>31 déc. 2019^c</i>	<i>30 juin 2020</i>
Afrique du Sud	120 000	–	283 560	150 000	160 000	–
Algérie	–	10 000	–	–	–	–
Argentine	5 000	10 000	–	–	–	–
Barbade	6 074	–	14 815	14 815	14 700	14 706
Botswana	–	–	–	50 000	20 000	–
Burkina Faso	34 430	–	–	–	16 886	–
Chili	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	–
Chine	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
Côte d'Ivoire	–	–	25 000	–	–	–
Érythrée	–	50 000	–	–	–	–
Espagne	–	–	–	–	977 000	–
États-Unis d'Amérique	600 000	766 838	692 000	672 974	650 000	–
Finlande	517 188	–	–	–	–	–
France	–	105 860	–	–	225 220	227 740
Haïti	–	–	9 910	10 000	–	–
Inde	60 246	247 227	100 000	100 000	150 000	–
Iraq	–	–	–	–	50 000	–
Israël	10 000	10 000	10 000	–	3 800	–
Japon	35 586	–	117 136	–	34 950	31 455
Kenya	–	–	68 306	206 678	96 398	–
Kiribati	–	–	–	25 000	–	–
Malaisie	–	–	–	1 200 000	–	–
Malawi	–	–	–	–	10 000	–
Mali	–	–	–	–	9 653	–
Myanmar	–	–	10 000	–	–	9 980
Namibie	–	–	150 000	–	–	–
Nigéria	–	–	*25 000	25 000	25 000	–
Norvège	638 488	598 982	593 014	632 631	2 356 129	–
Pakistan	5 994	6 000	–	6 000	6 000	5 941
Philippines	–	15 000	15 000	25 000	2 500	–
République de Corée	90 416	83 783	87 596	89 204	80 378	–
République-Unie de Tanzanie	–	–	–	9 886	–	–
Sénégal	–	–	–	–	9 988	–
Sierra Leone	–	–	10 000	–	–	–
Singapour	–	–	–	–	50 000	–
Slovaquie	–	15 609	–	–	–	–
Soudan du Sud	–	–	–	–	40 000	–
Sri Lanka	25 000	25 000	25 000	25 000	23 000	–
Tchéquie	–	–	6 892	6 547	6 463	–
Tunisie	602	–	–	–	–	–

<i>Pays</i>	<i>31 déc. 2015</i>	<i>31 déc. 2016</i>	<i>31 déc. 2017^a</i>	<i>31 déc. 2018^b</i>	<i>31 déc. 2019^c</i>	<i>30 juin 2020</i>
Zambie	–	–	24 970	7 820	–	–
Zimbabwe	–	30 225	–	–	–	–
Total	2 504 024	2 329 523	2 623 199	3611 554	5373066	644 797

^a Comprend les contributions versées en 2010 par le Nigéria.

^b Comprend les contributions versées en 2020 par le Nigéria.

^c Comprend les contributions versées en 2020 par le Botswana, les États-Unis d'Amérique, Israël, le Kenya, le Mali et le Nigéria, les contributions passant de 5,1 millions de dollars dans les états financiers de 2019 à 5,4 millions de dollars dans le présent rapport.

Annexe III

Contributions volontaires préaffectées au 30 juin 2020

(en dollars des États-Unis)

<i>Nom du donateur</i>	<i>Région</i>	<i>RPF</i>	<i>TECH</i>	<i>Total</i>
Allemagne	États d'Europe occidentale et autres États	532 637	–	532 637
Cameroun	Afrique	–	66 541	66 541
Équateur	Amérique latine et Caraïbes	–	700 000	700 000
Égypte	Afrique	–	321 000	321 000
Émirats arabes unis	Asie et Pacifique	4 000 000	–	4 000 000
Espagne	États d'Europe occidentale et autres États	592 197	–	592 197
Forum urbain de Moscou	Europe orientale	400 362	–	400 362
Gambie	Afrique	250 000	–	250 000
Iraq	Asie et Pacifique	–	454 000	454 000
Japon	Asie et Pacifique	1 048 974	10 621 132	11 670 106
Jordanie	Asie et Pacifique	63 924	–	63 924
Mozambique	Afrique	–	858 984	858 984
Pays-Bas	États d'Europe occidentale et autres États	–	241 364	241 364
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	États d'Europe occidentale et autres États	–	3 589 602	3 589 602
Suisse	États d'Europe occidentale et autres États	–	247 129	247 129
Thaïlande	Asie et Pacifique	–	101 823	101 823
Jamia Mosque Committee	Sans objet	2 965	–	2 965
Arcadis Nederland	Sans objet	39 550	–	39 550
Arvet Produktion	Sans objet	10 000	–	10 000
Belema Aid Foundation	Sans objet	12 000	–	12 000
Caritas République tchèque	Sans objet	–	300 070	300 070
Drosos Foundation	Sans objet	–	51 567	51 567
iMMAP France	Sans objet	–	1 579 718	1 579 718
Kuwait Society for Relief	Sans objet	–	5 700	5 700
Prosperity Fund Global Future Cities Programme	Sans objet	609 360	–	609 360
Conseil du Fonds pour l'adaptation	Sans objet	40 000	–	40 000
Vanke Foundation	Sans objet	99 000	–	99 000
Victor Wanyama Foundation	Sans objet	–	10 000	10 000
Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)	Sans objet	–	1 098 321	1 098 321
Union européenne	Sans objet	364 205	8 660 638	9 024 843
Banque mondiale - Siège	Sans objet	–	50 000	50 000
Brésil	Amérique latine et Caraïbes	104 940	–	104 940
Mexique	Amérique latine et Caraïbes	140 000	–	140 000
Ahmed Farid Mustapha Consultants	Sans objet	80 000	–	80 000
Organisation internationale pour les migrations (OIM)	Sans objet	–	622 926	622 926
Fonds central pour les interventions d'urgence	Sans objet	–	49 996	49 996
Opération hybride Union africaine-Nations Unies	Sans objet	–	257 592	257 592

<i>Nom du donateur</i>	<i>Région</i>	<i>RPF</i>	<i>TECH</i>	<i>Total</i>
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	Sans objet	–	1 763 232	1 763 232
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)	Sans objet	–	349 992	349 992
Total		8 390 114	32 001 327	40 391 441

Abréviations : RPF = ressources préaffectées de la Fondation ; TECH = coopération technique.

Annexe IV

Dix principaux donateurs d'ONU-Habitat pour la période 2016-2020*

<i>Contributions aux ressources de base (budget ordinaire et contributions non affectées de la Fondation)</i>														
2016 15,9 millions de dollars			2017 15,3 millions de dollars			2018 14,7 millions de dollars			2019 18,2 millions de dollars			2020* 6,8 millions de dollars		
Donateur		%	Donateur		%	Donateur		%	Donateur		%	Donateur		%
1	Budget ordinaire	85,3	1	Budget ordinaire	83,5	1	Budget ordinaire	75,7	1	Budget ordinaire	71,8	1	Budget ordinaire	90,5
2	États-Unis d'Amérique	4,8	2	États-Unis d'Amérique	4,5	2	Malaisie	8,1	2	Norvège	12,9	2	Chine	5,2
3	Norvège	3,8	3	Norvège	3,9	3	États-Unis d'Amérique	4,6	3	Espagne	5,4	3	France	3,4
4	Chine	2,2	4	Chine	2,3	4	Norvège	4,3	4	États-Unis d'Amérique	3,0	4	Japon	0,5
5	Inde	1,6	5	Afrique du Sud	1,8	5	Chine	2,4	5	Chine	1,9	5	Barbade	0,2
6	France	0,7	6	Namibie	1,0	6	Kenya	1,4	6	France	1,2	6	Myanmar	0,1
7	République de Corée	0,5	7	Japon	0,8	7	Afrique du Sud	1,0	7	Afrique du Sud	0,9	7	Pakistan	0,1
8	Érythrée	0,3	8	Inde	0,7	8	Inde	0,7	8	Inde	0,8	8	République dominicaine	0,1
9	Zimbabwe	0,2	9	République de Corée	0,7	9	République de Corée	0,6	9	République de Corée	0,4			
10	Sri Lanka	0,2	10	Kenya	0,4	10	Botswana	0,3	10	Iraq/Singapour	0,5			
	Autres	0,4		Autres	0,4		Autres	0,9		Autres	1,0			

<i>Contributions aux ressources de base (budget ordinaire et contributions non affectées de la Fondation)</i>														
2016 15,9 millions de dollars			2017 15,3 millions de dollars			2018 14,7 millions de dollars			2019 18,2 millions de dollars			2020* 6,8 millions de dollars		
Donateur		%	Donateur		%	Donateur		%	Donateur		%	Donateur		%
1	Budget ordinaire	85,3	1	Budget ordinaire	83,5	1	Budget ordinaire	75,7	1	Budget ordinaire	71,8	1	Budget ordinaire	90,5
2	États-Unis d'Amérique	4,8	2	États-Unis d'Amérique	4,5	2	Malaisie	8,1	2	Norvège	12,9	2	Chine	5,2
3	Norvège	3,8	3	Norvège	3,9	3	États-Unis d'Amérique	4,6	3	Espagne	5,4	3	France	3,4
4	Chine	2,2	4	Chine	2,3	4	Norvège	4,3	4	États-Unis d'Amérique	3,0	4	Japon	0,5
5	Inde	1,6	5	Afrique du Sud	1,8	5	Chine	2,4	5	Chine	1,9	5	Barbade	0,2
6	France	0,7	6	Namibie	1,0	6	Kenya	1,4	6	France	1,2	6	Myanmar	0,1
7	République de Corée	0,5	7	Japon	0,8	7	Afrique du Sud	1,0	7	Afrique du Sud	0,9	7	Pakistan	0,1
8	Érythrée	0,3	8	Inde	0,7	8	Inde	0,7	8	Inde	0,8	8	République dominicaine	0,1
9	Zimbabwe	0,2	9	République de Corée	0,7	9	République de Corée	0,6	9	République de Corée	0,4			
10	Sri Lanka	0,2	10	Kenya	0,4	10	Botswana	0,3	10	Iraq/Singapour	0,5			
	Autres	0,4		Autres	0,4		Autres	0,9		Autres	1,0			

<i>Contributions préaffectées (y compris les contributions au Compte de l'ONU pour le développement)</i>									
<i>2016</i>		<i>2017</i>		<i>2018</i>		<i>2019</i>		<i>2020*</i>	
<i>210,1 millions de dollars</i>		<i>144,2 millions de dollars</i>		<i>164,9 millions de dollars</i>		<i>155,3 millions de dollars</i>		<i>40,4 millions de dollars</i>	
<i>Donateur</i>	<i>%</i>	<i>Donateur</i>	<i>%</i>	<i>Donateur</i>	<i>%</i>	<i>Donateur</i>	<i>%</i>	<i>Donateur</i>	<i>%</i>
1 États-Unis d'Amérique	25,6	1 Union européenne	14,4	1 Union européenne	16,4	1 PNUD (y compris le Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies »)	28,5	1 Japon	28,9
2 Japon	10,4	2 Japon	10,6	2 Japon	13,6	2 Japon	15,0	2 Union européenne	22,3
3 PNUD (y compris le Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies »)	8,7	3 PNUD (y compris le Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies »)	8,6	3 Suisse	11,0	3 Conseil du Fonds pour l'adaptation	12,6	3 Émirats arabes unis	9,9
4 Suède	8,6	4 Danemark	8,3	4 Conseil du Fonds pour l'adaptation	8,0	4 Union européenne	11,6	4 PNUD (y compris le Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies »)	9,7
5 Union européenne	7,5	5 Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)	8,2	5 Pays-Bas	6,6	5 Mexique	5,8	5 UNICEF	4,4
6 Block by Block	5,7	6 Suède	8,2	6 États-Unis d'Amérique	5,9	6 Royaume-Uni	5,5	6 iMMAP France	3,9
7 UNOPS	4,0	7 Allemagne	4,7	7 PNUD (y compris le Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies »)	5,1	7 Bahreïn	2,8	7 ASEAN	2,7
8 Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	4,0	8 Here Be Dragons	3,6	8 Royaume-Uni	5,1	8 Norvège	2,1	8 Mozambique	2,1
9 Norvège	3,0	9 Norvège	3,1	9 Allemagne	3,3	9 OIM	1,6	9 Équateur	1,7
10 Équateur	2,9	10 République de Corée	3,1	10 Émirats arabes unis	3,1	10 Égypte	1,3	10 OIM	1,5
Autres	19,6	Autres	27,2	Autres	21,9	Autres	13,2	Autres	12,9

<i>Total des contributions</i>									
<i>2016</i> <i>226,0 millions de dollars</i>		<i>2017</i> <i>159,6 millions de dollars</i>		<i>2018</i> <i>179,7 millions de dollars</i>		<i>2019</i> <i>173,5 millions de dollars</i>		<i>2020*</i> <i>47,2 millions de dollars</i>	
<i>Donateur</i>	<i>%</i>								
1 États-Unis d'Amérique	24,1	1 Union européenne	13,0	1 Union européenne	15,0	1 PNUD (y compris le Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies »)	25,5	1 Japon	24,8
2 Japon	9,7	2 Japon	9,6	2 Japon	12,5	2 Japon	13,4	2 Union européenne	19,1
3 PNUD (y compris le Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies »)	8,1	3 Budget ordinaire	8,0	3 Suisse	10,1	3 Conseil du Fonds pour l'adaptation	11,3	3 Budget ordinaire	13,0
4 Suède	8,0	4 PNUD (y compris le Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies »)	7,7	4 Conseil du Fonds pour l'adaptation	7,4	4 Union européenne	10,4	4 Émirats arabes unis	8,5
5 Union européenne	7,0	5 Danemark	7,5	5 Budget ordinaire	6,2	5 Budget ordinaire	7,5	5 PNUD (y compris le Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies »)	8,3
6 Budget ordinaire	6,0	6 KfW	7,4	6 Pays-Bas	6,1	6 Mexique	5,2	6 UNICEF	3,7
7 Block by Block	5,3	7 Suède	7,4	7 États-Unis d'Amérique	5,8	7 Royaume-Uni	4,9	7 iMMAP France	3,3
8 UNOPS	3,7	8 Allemagne	4,2	8 PNUD (y compris le Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies »)	4,7	8 Norvège	3,2	8 ASEAN	2,3
9 Royaume-Uni	3,7	9 Here Be Dragons	3,2	9 Royaume-Uni	4,6	9 Bahreïn	2,5	9 Mozambique	1,8
10 Norvège	3,0	10 Norvège	3,2	10 Allemagne	3,0	10 OIM	1,5	10 Équateur	1,5
Autres	21,4	Autres	28,8	Autres	24,6	Autres	14,6	Autres	13,7

* Les montants indiqués pour 2020 sont les montants effectifs à la date d'établissement du présent rapport.